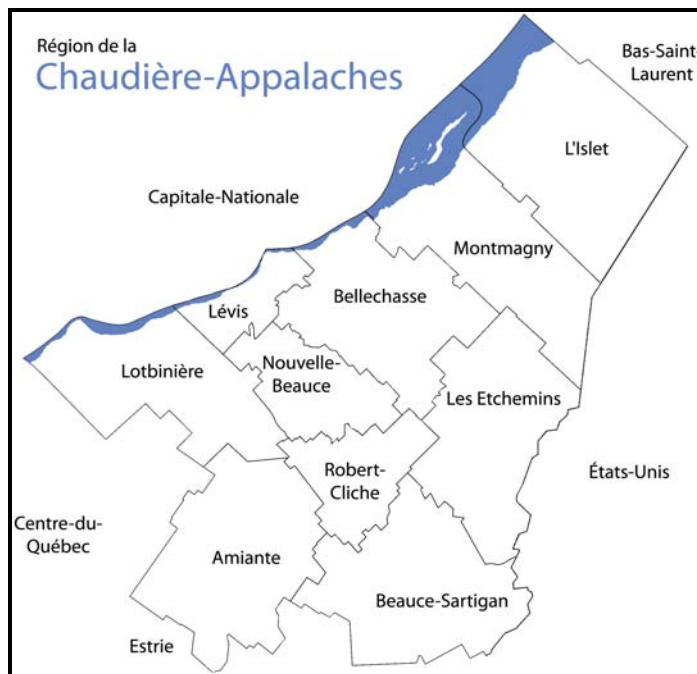


Profil socioéconomique de la MRC de Montmagny

Document de référence

TABLE DES MATIÈRES

1. Population et territoire
2. Structure industrielle et entreprises
 - ♦ Entreprises et secteurs d'activité économique
 - ♦ Quelques réalités sectorielles
3. Main-d'oeuvre disponible
 - ♦ Principaux indicateurs du marché du travail
 - ♦ Personnes en emploi
 - ♦ Personnes sans emploi
 - ♦ Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu
4. Développement local
 - ♦ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD
 - ♦ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - ♦ Développement rural
 - ♦ Planification d'Emploi-Québec



Les données du Recensement utilisées dans ce document sont celles de 2006, lorsque disponibles au moment de la mise à jour. Sinon, il s'agit des données du Recensement 2001. Dans ce dernier cas, certains écarts, parfois importants, peuvent donc être constatés par rapport à la situation actuelle. À titre d'exemples, le niveau de scolarité atteint selon les groupes d'âge a progressé de façon importante; de même, pour certains secteurs d'activité économique, le nombre d'emplois peut avoir considérablement varié entre les deux recensements (en plus ou en moins).

Emploi-Québec

Centre local d'emploi de Montmagny
116, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Montmagny, (Qc) G5V 3B9
Téléphone : (418) 248-0163
Télécopieur : (418) 248-2481

1-800-663-2106

1. POPULATION ET TERRITOIRE

La MRC de Montmagny est située dans la partie est du territoire de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée à l'ouest par les MRC de Bellechasse et des Etchemins, au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par la MRC de L'Islet et au sud-est, par la frontière canado-américaine.

Il s'agit d'un territoire à caractère majoritairement rural. Sa population de 23 632 habitants est répartie dans 14 municipalités, dont 8 ont moins de 1 000 habitants. La ville de Montmagny qui regroupe environ la moitié de la population de la MRC en est le principal pôle urbain¹.

La population est en décroissance. On prévoit une diminution de -10,5 % entre 2001 et 2026, tandis que celle de la région devrait stagner et celle de l'ensemble du Québec, augmenter de 9,3 %².

Selon les données 2006-2007 de l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de Montmagny fait partie des MRC ayant subi des pertes importantes par suite des migrations³. En 2005-2006, on parlait plutôt de pertes moyennes. L'exode de la population, plus particulièrement l'exode des jeunes, est un facteur important de dévitalisation des milieux. Selon un sondage réalisé en 2004-2005⁴, les principales raisons motivant le départ des jeunes de leur milieu d'origine seraient : vivre leur vie, améliorer leurs perspectives d'avenir et poursuivre des études. Quant à leur retour, il serait surtout motivé par une bonne qualité de vie et le travail.

Plus de 86 % des personnes résidant dans la MRC en 2001 y travaillent.

Le revenu annuel moyen des 15 ans et plus en 2000 se situe à l'avant-dernier rang de l'ensemble des MRC de la région, à 20 943 \$, au-dessous de la moyenne régionale de 24 083 \$:

- **Hommes** : 25 264 \$
- **Femmes** : 16 524 \$

En ce qui concerne la scolarité, en 2006, la MRC de Montmagny se classe comme en 2001 au 7^e rang sur dix parmi les territoires de la région quant au taux d'obtention d'au moins un diplôme d'études secondaires chez les 15 ans et plus :

- **Montmagny** : 64,1 %
- **Chaudière-Appalaches** : 72,1 %

La fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans en 2001 est moins importante que la moyenne régionale; ainsi dans Montmagny, 40,2 % des jeunes de ce groupe d'âge ne fréquentent plus l'école, contre 34,7 % pour la région.

2. STRUCTURE INDUSTRIELLE ET ENTREPRISES

◆ Entreprises et secteurs d'activité économique

On dénombre quelque 850 entreprises⁵ dans la MRC de Montmagny, offrant un total de 10 780 emplois⁶. La majorité des entreprises sont de très petite taille. En effet, 91 % d'entre elles emploient moins de 20 personnes⁷. Selon la *Liste des industries et commerces*⁸, les entreprises les plus importantes en terme de volume d'emplois (200 et plus), sont :

- CLSC-CHSLD de la MRC de Montmagny
- Hôpital du CSSS de Montmagny
- Garant (fabrication de coutellerie et d'outils à main)
- Société de commandite Prolam (fabrication de menuiseries préfabriquées)

¹ Répertoire des municipalités du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, www.mamr.gouv.qc.ca [page consultée le 4 avril 2008].

² Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec.

³ Les catégories sont : gain important (0,60 % et plus), gain moyen (0,20 % à 0,59 %), gain ou perte faible (-0,19 % à 0,19 %), perte moyenne (-0,59 % à -0,20 %) et perte importante (-0,60 % et moins).

⁴ Madeleine GAUTHIER, Philippe PARENTEAU et Serge CÔTÉ, *La migration des jeunes en Chaudière-Appalaches – résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, Observatoire Jeunes et Société, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, 2006.

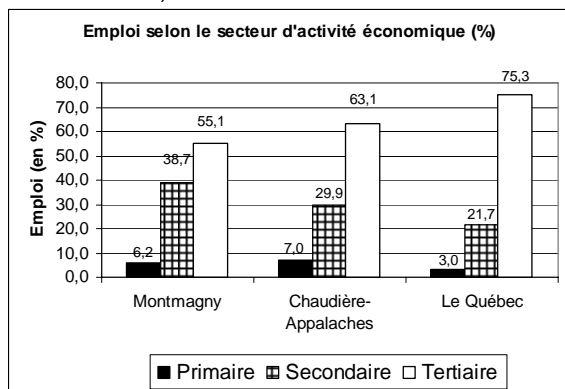
⁵ Banque de données du registre des entreprises (BDRE), Institut de la statistique du Québec, juin 2007.

⁶ Recensement 2006, Statistique Canada.

⁷ BDRE, Institut de la statistique du Québec, juin 2007.

⁸ *Liste des industries et commerces* (LIC) Chaudière-Appalaches, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2007.

- Montel inc. ((fabrication de vitrines d'exposition, cloisons rayonnages et casiers)
- Bois Daaquam (préservation du bois)
- Produits métalliques Roy (fabrication de meubles de maison)



Les données sur les secteurs d'activité économique sont celles du Recensement 2001, celles de 2006 n'étant pas encore disponibles. Il importe de les interpréter avec prudence, des changements importants pouvant être survenus depuis. On observe au graphique qui précède que le secteur primaire occupe une proportion moindre de la main-d'œuvre en emploi que la moyenne régionale (6,2 % c. 7,0 %). Ces emplois se retrouvent surtout en agriculture.

Pour sa part, le secteur secondaire (construction et fabrication) offre de l'emploi à 38,7 % de la main-d'oeuvre, par comparaison avec 29,9 % régionalement. C'est dans la fabrication de meubles, de produits en bois et de produits métalliques que la MRC se distingue quant au pourcentage d'emplois procurés par les industries manufacturières.

Dans Montmagny, comme dans l'ensemble des territoires de la région, ce sont le commerce de détail ainsi que les soins de santé et assistance sociale qui offrent la plus grande part de l'emploi du secteur tertiaire. Il en est de même pour la moyenne québécoise.

Volumes d'emplois les plus importants selon le secteur (en 2001) :

- Commerce de détail (1 255)
- Soins de santé et assistance sociale (1 090)
- Fabrication de meubles (1 055)
- Fabrication de produits en bois (655)
- Hébergement et restauration (625)
- Agriculture (570)
- Autres services (485)
- Services d'enseignement (475)
- Fabrication de produits métalliques (400)

◆ Quelques réalités sectorielles⁹

Parmi les secteurs importants dans la MRC (en terme de volume d'emplois en 2001), on prévoit régionalement (Chaudière-Appalaches) d'ici à 2012 :

Une croissance de l'emploi :

- Commerce de détail
- Soins de santé et assistance sociale
- Hébergement et restauration
- Autres services
- Fabrication de produits métalliques

Une stabilité de l'emploi :

- Services d'enseignement
- Agriculture

Une décroissance de l'emploi :

- Fabrication de produits en bois
- Fabrication de meubles

En agriculture, dans l'ensemble de la région, le recrutement ainsi que la rétention de personnel qualifié constituent toujours des problématiques sérieuses.

Étant donné l'importance du secteur manufacturier sur le territoire de Montmagny, on peut présumer que cette MRC aura à composer avec les conséquences des réalignements prévus dans ce secteur, dont de possible pertes d'emploi. Ainsi, le secteur de la fabrication de meubles doit faire face de plein fouet à une concurrence mondiale accrue. Des solutions doivent être mises de l'avant pour favoriser le développement de créneaux spécifiques et soutenir l'emploi dans ces secteurs.

Quant à la fabrication de produits en bois, les entreprises du territoire signalent des difficultés de recrutement pour de la main-d'œuvre possédant un diplôme d'enseignement professionnel (DEP).

Enfin, dans le secteur de la fabrication de produits métalliques, les travailleurs spécialisés sont toujours en demande.

⁹ Jean GAMACHE, *Perspectives sectorielles 2008-2012*, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2007.

4. MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE

◆ Principaux indicateurs du marché du travail

Selon le recensement de 2006, les principaux indicateurs du marché du travail pour la MRC de Montmagny s'établissent comme suit :

Taux d'emploi des 15 ans et plus

- Montmagny : 56 %
- Chaudière-Appalaches : 64 %

Taux de chômage des 15 ans et plus

- Montmagny : 7,3 %
- Chaudière-Appalaches : 4,5 %

Le taux de chômage de la MRC s'est très peu amélioré par rapport à 2001, année où il se situait à 7,7 %, et le taux d'emploi n'a progressé que légèrement. Le taux de chômage des femmes (6,9 %) est légèrement inférieur à celui des hommes (7,5 %). Par contre, leur taux d'emploi est également inférieur (49,8 % pour les femmes et 62,3 % pour les hommes).

◆ Personnes en emploi

En 2006, 10 780 personnes sont en emploi dans la MRC. La répartition selon les groupes d'âge n'étant pas encore disponible, voici à titre indicatif cette répartition en 2001 :

- 15-24 ans : 15 %
- 25-44 ans : 47 %
- 45 ans et plus : 38 %

Avec L'Islet et L'Amiante, Montmagny fait partie des MRC où l'on retrouve la plus forte proportion de main-d'œuvre âgée de 45 ans et plus dans la région en 2001.

Près 19 % des personnes en emploi en 2001 travaillent à temps partiel, un pourcentage légèrement inférieur à la moyenne régionale. Ces travailleurs et travailleuses se répartissent comme suit :

- près de 4 sur 10 ont 45 ans et plus,
- 7 sur 10 sont des femmes.

◆ Personnes sans emploi

Selon les données du recensement de 2006, 8 455 personnes sont sans emploi sur le territoire de la MRC de Montmagny, dont :

- quelque **845 chômeurs et chômeuses**¹⁰, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'emploi,
 - dont 485 hommes,
 - et 360 femmes;
- quelque **7 610 personnes inactives** âgées de 15 et plus, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'emploi,
 - dont 3 100 hommes,
 - et 4 505 femmes.

À noter que dans Montmagny, en 2001, 31,6 % de la population âgée entre 45 et 64 ans a atteint un niveau de scolarité inférieur à une neuvième année. La moyenne régionale est de 21,7 %. Pour ces personnes, il peut être plus difficile de se trouver un emploi et de s'y maintenir. En effet, le contexte économique exige de plus en plus une main-d'œuvre qualifiée, polyvalente et faisant preuve d'une grande adaptabilité, entre autres avec l'introduction de nouvelles technologies.

En 2006, le taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus de Montmagny s'établit à 49,8 %, l'un des plus faibles taux après L'Islet. Il se situe à 58,4 % pour la région. Si on souhaite soutenir une participation accrue des femmes au marché du travail, il faudra consentir certains ajustements, dont une meilleure possibilité de conciliation travail-famille, des services de garde adéquats, l'accessibilité au transport en commun, etc.

D'autres groupes de la population font face à des obstacles particuliers pour accéder au marché du travail. Mentionnons, entre autres, les personnes handicapées qui souvent possèdent une scolarité et une expérience de travail insuffisantes, ou encore doivent affronter un manque de réceptivité du marché du travail¹¹. Un pourcentage significatif de ces personnes se disent aptes à l'emploi. Parmi le bassin des 1 700 personnes avec incapacité âgées entre 15 et 64 ans recensées sur le

¹⁰ Personne qui selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada se déclare à la recherche d'emploi. À noter que ces personnes ne sont pas nécessairement prestataires de l'assurance-emploi.

¹¹ *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées, 2005.

territoire de Montmagny, il s'agirait, d'un peu quelque 390 personnes qui, avec le soutien requis, pourraient participer pleinement à l'économie régionale et augmenter leur autonomie, ainsi que leur niveau et leur qualité de vie¹².

Dans un contexte de décroissance démographique et de diminution de la population en âge de travailler, l'inclusion au marché du travail du plus grand nombre possible des personnes aptes revêt une importance cruciale.

◆ **Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu**

Prestataires de l'assurance-emploi¹³

On dénombre en moyenne en 2007 dans Montmagny, **1 209 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail**¹⁴ :

- 67 % de ces personnes sont des hommes, une proportion légèrement supérieure à la moyenne régionale de 66 %;
- 22 % sont âgées de 45 ans et plus (20 % pour la moyenne régionale);
- 3 % ont entre 15 et 24 ans (6 % pour la moyenne régionale).

Les principaux secteurs d'activité¹⁵ d'où proviennent ces prestataires sont, pour les hommes, la construction, l'industrie du meuble, les services aux entreprises et l'industrie du bois. Quant aux femmes, elles proviennent dans une plus forte proportion des soins de santé et assistance sociale, de l'hébergement et restauration et de l'industrie du meuble.

Prestataires de l'assistance sociale¹⁶

Dans Montmagny, on dénombre, en octobre 2007, **1 258 prestataires adultes de l'assistance sociale** répartis comme suit :

¹² *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de la Chaudière-Appalaches*, Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

¹³ Données de Service Canada, moyennes annuelles 2006, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

¹⁴ Prestataire actif et apte au travail : personne dont la demande est ouverte, mais qui ne reçoit pas nécessairement de prestations.

¹⁵ Selon la Classification type des industries (CTI).

¹⁶ Données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches.

- Contraintes sévères à l'emploi : 520
- Contraintes temporaires à l'emploi : 308
- Sans contraintes à l'emploi : 364
- Conjoints sans contraintes sévères : 66

C'est donc dire que 41 % de l'ensemble des adultes prestataires présentent des contraintes sévères à l'emploi, sous la moyenne régionale de 47 % et la plus faible proportion de la région avec L'Amiante.

La forte proportion de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi a une incidence importante sur la durée à l'aide. Ainsi, on constate qu'un peu plus de 83 % de cette clientèle cumule une durée de présence de 10 ans et plus.

Dans la MRC, les ménages prestataires de l'aide financière de dernier recours (avec ou sans contraintes) se répartissent de la manière suivante :

	Montmagny	Chaudière-Appalaches
Personnes seules	75 %	80 %
Couples sans enfant	9 %	6 %
Responsables de famille monoparentale	11 %	11 %
Couples avec enfants	5 %	4 %

Par comparaison avec la moyenne régionale, la proportion de ménages prestataires composés de personnes seules est moins élevée dans Montmagny, tandis que celle des couples avec ou sans enfants est plus élevée.

Prestataires sans contraintes à l'emploi

L'intégration en emploi des prestataires de l'aide financière de dernier recours sans contraintes à l'emploi constitue une priorité pour Emploi-Québec.

Sur le territoire desservi par le CLE de Montmagny, cette clientèle cumule une durée de présence à l'aide plus élevée que la moyenne régionale :

- 58% d'entre elle cumule une durée à l'aide de dix ans et plus, et 13 %, une durée de moins de deux ans;
 - pour la région, ces données sont respectivement de 47 % et de 14 %.

Tel qu'illustré au tableau qui suit, on dénombre dans Montmagny une proportion légèrement supérieure à la moyenne régionale de prestataires sans contraintes à l'emploi âgés de moins de 25 ans et une proportion légèrement inférieure de personnes âgées de 45 ans et plus.

Prestataires sans contraintes à l'emploi	Moins de 25 ans	45 ans et plus
Montmagny	14 %	34 %
Chaudière-Appalaches	13 %	35 %

Afin de soutenir leur retour en emploi, Emploi-Québec doit offrir des services adaptés à ces personnes qui ont vécu une longue période de retrait du marché du travail et dont plusieurs n'ont pas une scolarité adéquate pour répondre aux exigences actuelles.

Afin de soutenir leur retour en emploi, ces personnes nécessitent souvent des services adaptés à leurs besoins. En plus d'une longue période de retrait du marché du travail et d'une scolarité souvent insuffisante, d'autres facteurs peuvent aggraver leur situation et réduire leurs possibilités d'un retour en emploi, dont la responsabilité familiale à titre de famille monoparentale, le vieillissement, les problèmes de santé, la sortie d'un établissement de santé ou de détention et la charge d'enfants de moins de cinq ans¹⁷.

4. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il faut souligner les initiatives des divers intervenants locaux en vue de dynamiser l'économie de la MRC et d'assurer la qualité de vie de ses citoyens. La concertation tant des partenaires locaux que des intervenants gouvernementaux représente un levier important pour avoir un impact significatif sur le marché du travail et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

◆ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD

¹⁷ *Caractéristiques limitant l'intégration à l'emploi chez les adultes prestataires sans contraintes à l'emploi, année 2003-2004*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2004.

Les Centres locaux de développement (CLD) sont responsables de la planification du développement socioéconomique de leur territoire (MRC ou territoire équivalent). À ce titre, ils ont à produire un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le PALÉE vise à orienter l'action de l'ensemble des partenaires concernés vers une vision commune de développement du territoire et à unir les efforts afin d'avoir plus d'impact.

Les liens et collaborations entre les CLD et les CLE sont inscrits dans le cadre juridique, soit dans la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Entre autres, il est inscrit à cette Loi que le CLD agit comme organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de son territoire, et que le gestionnaire de CLE siège (sans droit de vote) au conseil d'administration du CLD.

Les CLE et les CLD doivent travailler en étroite collaboration, à l'intérieur de leurs mandats respectifs, tant pour la détermination des objectifs de développement que pour la mise en oeuvre des moyens pour les atteindre. On pourrait mentionner à titre d'exemple l'intervention auprès des entreprises.

Le PALÉE du CLD de Montmagny sera révisé au cours de l'automne 2008 et il couvrira une période de cinq ans, soit 2008-2013.

À noter également que la MRC de Montmagny s'est dotée d'un plan de diversification économique pour Montmagny-Sud.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Selon le plan de lutte gouvernemental contre la pauvreté, une approche territoriale intégrée favorisant le partenariat, la concertation, la mobilisation et l'engagement des acteurs régionaux et locaux pour faire reculer la pauvreté, en concertation avec la Conférence régionale des élus et les MRC, s'avère un outil important. Aussi, Emploi-Québec doit susciter l'adhésion des partenaires concernés afin de soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté.

En Chaudière-Appalaches, les territoires desservis par les Centres locaux d'emploi de Lac-Etchemin et de L'Islet ont été identifiés par Emploi-Québec comme deux des 50 territoires

les plus défavorisés du Québec, sur un total de 150, selon un indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils représentent donc des territoires prioritaires pour l'implantation d'une stratégie locale de lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en place d'une telle stratégie n'est pas exclusive à ces deux MRC; par son approche territoriale intégrée, Emploi-Québec vise à s'associer à ses divers partenaires afin de mettre en œuvre de façon concertée des actions de lutte à la pauvreté dans les milieux où de telles actions sont requises.

Développement rural

La majeure partie du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches est visée par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le gouvernement du Québec pour 2007-2014. Les MRC entièrement couvertes sont : Lotbinière, Bellechasse, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Les Echemins, Montmagny et Robert-Cliche. Pour leur part, les MRC de Beauce-Sartigan et de L'Amiante sont couvertes en partie. Seul le territoire de la ville de Lévis n'est pas concerné.

L'un des principes fondamentaux de cette politique est la prise en charge du développement rural par les communautés locales, et elle retient les MRC comme territoires d'intervention, d'appartenance et de prise de décision.

Cette politique interpelle les différents ministères et les invite à y contribuer selon leurs mandats sectoriels respectifs. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'est engagé à soutenir le développement des communautés en milieu rural par la réponse aux besoins en main-d'oeuvre, et à tenir en compte les réalités rurales dans les ententes relatives à l'approche territoriale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour leur part, les CLD doivent entre autres tenir compte de la problématique inhérente à la ruralité dans leur Plan d'action pour l'économie et l'emploi¹⁸.

◆ Planification d'Emploi-Québec

Chaque année, le Centre local d'emploi réalise une planification de ses actions en soutien au développement social et économique du territoire qu'il dessert. Plus spécifiquement, les stratégies et actions mises de l'avant visent à soutenir l'emploi et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Cette planification s'appuie sur une analyse du marché du travail et de la situation de ses différentes clientèles. De plus, elle tient compte des diverses stratégies gouvernementales, ainsi que du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de son territoire auquel le Centre local d'emploi est appelé à collaborer.

Pour les services publics d'emploi, les priorités d'intervention sont déterminées par une analyse du risque :

- **Pour les personnes** : risque de chômage
- **Pour les entreprises** : risque de perdre ou de ne pouvoir créer des emplois

Juin 2008

¹⁸ *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2006.